

Homa LESSAN-PEZECHKI

Le médiatif

1. La notion du médiatif

On dispose de très peu de données sur cette catégorie linguistique dans la grammaire persane, malgré son emploi quotidien dans la langue. Le fait que le médiatif présente, dans certains cas, des formes qui se confondent avec celles du parfait pourrait être une des raisons de ce manque d'informations.

Comme il le dit lui-même dans son article, «L'inférentiel, ou le passé distancié en persan»,¹ Gilbert Lazard est le premier linguiste à avoir introduit le terme "médiatif" pour désigner ce phénomène, dans un article sur le tadjik. Cette appellation a été reprise par Zlatka Guentcheva,² qui la trouve la plus adéquate de celles qui ont cours sur le marché linguistique, à savoir: *inférentiel*, *nontestimonial*, *non vu*, *évidentiel*, *admiratif*... employés pour le persan, le bulgare, le turc, le géorgien, le français et l'albanais... En ce qui concerne le persan, d'après G. Lazard, «de passé distancié» est l'expression qui convient le mieux, cette série fonctionnant en parallèle avec l'autre série, constituée de l'aoriste, de l'imparfait, du plus-que-parfait et du progressif.

1. Lazard, G. (1985), p. 41.

2. Guentcheva, Z. (1994), p. 8.

Avant de clarifier ce concept linguistique, il nous semble bon de faire allusion à la théorie de J. Feuillet sur les sphères de distanciation et de non-distanciation.

Bien que ces notions semblent perdre de leur clarté quand il s'agit de prendre en compte les oppositions du français écrit et oral ou du discours et du récit, elles pourraient nous aider néanmoins à mieux cerner le problème du «passé distancié» en persan, et contribueraient à mieux clarifier l'existence de la série parallèle dont nous venons de parler.

J. Feuillet (1985 : 5) prend en considération les différentes valeurs de l'imparfait, de l'aoriste, du plus-que-parfait, et écrit: «Elles indiquent une distanciation du locuteur, que ce soit par rapport à son actualité, à son "présent" immédiat (passé réel), ou que ce soit par rapport à la force illocutoire de son énoncé...».

Il continue: «L'autre système constitué par le présent, le parfait, le futur simple et le futur dit "antérieur", se définira négativement comme la sphère de non-distanciation: là, le locuteur est partie prenante, directement amené dans la réalité présente: il n'y a plus de coupure entre ce qui est dit et l'actualité du locuteur».

Il est évident que J. Feuillet ne se contente pas de ces deux notions. Il recourt aussi à des oppositions au niveau des repères et des aspects. Mais ce qui nous intéresse ici, ce sont les différents degrés de distance que l'énonciateur prend à l'égard des énoncés. Cette valeur n'est pas fortement marquée en français,³ mais elle l'est dans de nombreuses langues typologiquement différentes, entre autres, le persan.

Pour revenir à ce que Lazard (1985: 27) appelle «passé distancié», nous allons emprunter l'introduction de l'article déjà mentionné:

«Pour faire le récit d'événements passés le persan dispose de deux

3. Mieux vaut dire que le français n'a pas fixé "le médiatif" en une catégorie grammaticalisée mais ses valeurs n'en sont pas moins exprimées par le truchement de certains tiroirs verbaux (conditionnel, passé composé, présent...), de marqueurs modaux, d'expressions lexicales et de constructions impersonnelles.

séries de formes. Ce sont d'une part la forme simple narrative dite usuellement prétérit (en fait un aoriste) ou type *kard* «il fit», l'imparfait (passé duratif) *mikard* «il faisait», avec le progressif *dâšt mikard* «il était en train de faire» (ou «il allait faire»), et le plus-que-parfait *karde bud* «il avait fait». Mais il existe une autre série, constituée du «parfait» *karde-ast*, du «duratif» *mikarde-ast*, avec le progressif *dâšte mikarde-ast*, et du «passé surcomposé» *karde bude-ast*. Les formes de cette seconde série correspondent terme à terme à celles de la première et se traduisent de même en français:

I	<i>kard</i>		<i>mikard</i>		<i>dâšt mikard</i>		<i>karde bud</i>
II	<i>karde-ast</i>		<i>mikarde-ast</i>		<i>dâšte mikarde-ast</i>		<i>karde-bude-ast</i>
	(fit)		(faisait)		(était en train de faire)		(avait fait)».

Si nous comparons la série I et la série II, tout se passe comme si la seconde s'obtenait morphologiquement à partir de la première par l'adjonction de *-e ast*.

Le *-e*, finale du participe, a pour effet de «participiviser» les formes radicales nues du type *kard*, tandis que l'auxiliaire présent *ast* met en relation l'énoncé avec le présent de l'énonciation.

Ce type de formes est mis à profit pour relater un processus qui peut appartenir à un passé, lointain ou non, mais dont la validation reste en suspens au moment de la parole, parce que l'énonciateur ne peut toujours pas se prononcer sur la vérité des faits.

La dérivation de la série I à la série II est partout claire sauf pour le couple *kard/karde-ast*. En effet si la première forme est incontestablement un aoriste, la seconde, elle, est ambiguë. Ou bien il s'agit du parfait ordinaire, ou bien il s'agit d'un aoriste médiatisé, qui fonctionne parallèlement à l'imparfait médiatisé et aux autres formes médiatisables.

C'est au plan des valeurs d'emploi, en contexte, qu'il est possible de distinguer le *parfait* du *médiatif*. Notamment quand, dans une narration de type historique, où le parfait n'a pas sa place, on rencontre une forme relevant du modèle *karde-ast*, commutable avec un aoriste, on est sûr qu'on a à faire à un aoriste médiatisé – donc modalisé par le non-

engagement de l'énonciateur – et non pas au *parfait* ordinaire qui, lui est une forme de “discours”, comme dit Benveniste, donc étroitement liée au présent de l'énonciateur.

Le problème du classement du médiatif comme mode spécifique ou comme partie de l'indicatif n'est pas sans rappeler le problème soulevé par le conditionnel français, à propos duquel les grammairiens sont partagés, les uns le classant comme un mode, les autres le rangeant à l'intérieur de l'indicatif. L'opinion dominante aujourd'hui est de nier le statut de mode au conditionnel, et ce pour des raisons qui relèvent de sa distribution syntaxique. Un verbe au conditionnel peut en effet occuper la position de noyau dans une phrase assertive, tout comme n'importe quelle forme de l'indicatif. Il en va de même pour le médiatif persan qui est toujours commutable avec une forme de l'indicatif.

2. Les valeurs médiatives

G. Lazard nous propose quatre rubriques qui, selon lui, ne sont pas rigoureusement distinctes:

- a) faits rapportés par autrui;
- b) inférence proprement dite;
- c) passé révolu;
- d) rétrospective.

D'après Z. Guentcheva (1994: 10), la catégorie médiative comprend trois valeurs fondamentales:

1. faits rapportés;
2. faits inférés;
3. faits de surprise.

Si l'on met provisoirement à part les *faits de surprise* – dont l'intégration au médiatif fait problème, en persan tout au moins – le point commun qui réunit les différentes valeurs médiatives est la distance prise par l'énonciateur à l'égard de ses énoncés. Cela est évident quand il rapporte les opinions de quelqu'un d'autre et qu'il hésite à les prendre en charge lui-même. Cela se comprend également quand l'énonciateur

infère de l'observation d'un résultat à l'existence du phénomène antérieur qui lui a donné naissance, événement qui n'a pas été constaté sur le moment et qui reste problématique.

Quant aux *faits de surprise*, qui font l'objet d'un constat direct, apparemment immédiat, ils peuvent se rattacher à la série précédente à la lumière d'une expression familière et pourtant éloquente: «*Il n'en croit pas ses yeux!*»

Z. Guentcheva, tout comme G. Lazard, souligne bien la non-adhésion de l'énonciateur à son énoncé: «L'articulation des valeurs sémantiques dégagées repose sur le degré de non engagement de l'énonciateur à l'égard des situations décrites, ce qui le conduit à établir un continuum de distanciation par rapport aux faits présentés sans pour autant se prononcer sur le vrai ou sur le faux du contenu propositionnel de l'énoncé».

Pour mieux comprendre les phénomènes qui vont suivre, il nous a semblé nécessaire de reproduire ici un certain nombre de précisions sur le cadre théorique dans lequel Guentcheva situe sa classification.

3. Quelques précisions théoriques

En s'inspirant de J. P. Desclés, Guentcheva envisage trois types de relations de repérage pour décrire les conditions d'énonciation. Chaque énonciation élabore un référentiel spatio-temporel et l'origine du référentiel est centrée autour du sujet énonciateur. Tout repose sur la distinction entre deux situations énonciatives: une situation d'origine (Sit_0) et une situation d'énonciation quelconque (Sit_i). La première, à savoir (Sit_0) est définie par un sujet énonciateur (S_{circ}) et un index spatio-temporel (T_0). La seconde, à savoir (Sit_i), est définie par un sujet énonciateur quelconque (S_i) et un index temporel (T_i). On classe ces trois relations de repérage comme "identification", "différence" et "rupture".

La situation qui donne naissance à un énoncé médiatif est celle de la rupture, c'est-à-dire quand Sit_i est en rupture avec Sit_0 . Etant donné qu'il n'y a relation ni avec l'énonciateur, ni avec le moment de l'énonciation, un nouveau référentiel

est indispensable qui peut être le domaine de l'hypothèse, de l'envisagé, de l'envisageable. . .

On repère les procès (états, événements) d'un énoncé médiatif par rapport à une situation d'énonciation médiatisée (Sit_M), repérée à son tour par rapport à une situation énonciative d'origine, à travers un point de vue médiatisé.

Le nouveau référentiel de la Sit_M peut s'écarter totalement de celui de Sit_o ou garder un lien avec ce dernier, selon le paramètre que la rupture affecte: paramètre énonciatif ou paramètre temporel.

Pour repérer les procès, Guentcheva (1994: 11-12) propose le terme de *registre* qui, pour elle, «est un ensemble de référentiels où s'effectuent (. . .) les repérages des procès».

Elle ne se contente pas de la simple dichotomie entre registre énonciatif (où tous les procès sont repérés directement par rapport à l'énonciateur) et registre du non actualisé (où tous les procès ne sont plus directement repérés par rapport à l'énonciateur). Elle propose trois types de registres médiatifs:

- 1) Le registre du médiatisé non actualisé;
- 2) Le registre du médiatisé actualisable;
- 3) Le registre du médiatisé énonciatif.

En ce qui nous concerne, nous allons nous servir de ce même cadre théorique pour situer le médiatif persan.

4. Le médiatif persan

Avant d'analyser les différentes valeurs médiatives persanes, rappelons que le persan dispose d'une série de formes composées, formées, comme le parfait, avec l'auxiliaire *ast*. Ces mêmes formes peuvent se retrouver dans les phrases dépendantes du discours indirect, d'où il se pourrait qu'elles fussent issues.

4.1. Faits rapportés

Nous préférons classer ce que G.Lazard appelle «rapport d'autrui», «passé révolu», et «rétrospective», sous une même

rubrique, celle des faits rapportés. D'ailleurs, selon Lazard, parmi les exemples qu'il a classés sous ces trois appellations, il y en a plusieurs qui font l'objet de plus d'une interprétation. En suivant l'itinéraire de Guentcheva, c'est-à-dire en écartant du «médiatif» le discours indirect, on distingue différents types sous cette rubrique.

4.1.1. Le registre du médiatisé non-actualisé

Le registre non-actualisé se situe dans la sphère plus générale de la distanciation que l'énonciateur prend à l'égard de ses propres énoncés. Dans cette sphère, on peut distinguer le médiatif et le non-médiatif. Appartiennent à cette dernière catégorie l'aoriste et l'imparfait, où la distance que l'énonciateur prend à l'égard de ses énoncés ne l'empêche pas de les assumer. En revanche, dans le médiatif non-actualisé l'énonciateur se désolidarise complètement de ses énoncés, et les états ou les événements se suffisent à eux-mêmes.

On trouve les exemples prototypiques de ce registre dans les textes historiques, les légendes, les contes, etc... , généralement accompagnés d'expressions comme *sâbeqan*, *qablan*, *ân vaqthâ*, *dar qadim* (équivalents d'*autrefois*, *jadis*, *avant*) qui montrent non seulement une rupture avec le système énonciatif mais aussi avec le système non actualisé, qui implique l'effacement de l'énonciateur; en l'espèce, ici, un narrateur. Nous empruntons l'exemple suivant à G. Lazard (1985: 34):

dar qadim bašar sâdetar va oftâdetar **bud-e** va bištar be mo'jeze e'teqâd **dâšt-e** be hamin jahat bištar mo'jeze ettefâq **mi-oftâd-e** (S. Hedayat).

Autrefois les hommes étaient plus naïfs et plus humbles et croyaient davantage aux miracles, c'est pourquoi les miracles se produisaient plus souvent.

Comment peut-on savoir que les hommes de jadis étaient plus naïfs que ceux d'aujourd'hui? On ne peut le savoir que par la médiation des textes antiques et des anciennes chroniques. Tous ces écrits nous apportent des témoignages des

époques aujourd'hui révolues. D'ailleurs, c'est bien sous cette rubrique que G. Lazard classe l'exemple ci-dessus. Nous n'avons naturellement aucune certitude sur des temps aussi lointains, d'où l'usage du médiatif dans les langues qui en possèdent un – les autres se débrouillant avec les moyens du bord pour exprimer cette valeur particulière.

Ainsi, pour essayer de rendre en français ce médiatif, on pourrait ajouter quelques modalisateurs: «*On dirait* que les hommes, autrefois, étaient plus naïfs et plus humbles et croyaient davantage aux miracles, c'est pourquoi *peut-être* les miracles se produisaient plus souvent».

4.1.2. Le registre du médiatisé actualisable

Comme nous l'avons vu, la rupture sur les sujets et la rupture sur les instants entraînent toutes les deux la rupture entre les situations. Dans ce registre, la réalité des événements est présentée comme son confirmé puisque l'énonciateur n'est pas la source directe de ses énoncés. Le médiatif lui permet alors d'établir une certaine distance. Dans ce registre du médiatisé actualisable, on pourrait faire figurer l'exemple (n° 27) de G. Lazard (1995: 37) présenté sous la rubrique «rétrospective»:

har kas ke bâ *divân-e* ... hâfez ... kamâbiš onsi **dâšt-e** va bištar az hadd-e eqbâl-e âmme be divâne[ye] mazbur tavajoh-i **mi-ne-mud-e** va dar fahme aš'âre u ... be mosâmehe va taqrib **qâne' ne-mi-šod-e** čenin kas lâbod gâhgâh ... **majbur mi-šod-e** ke be nosaxe moxtalef ... morâje'e konad (M. Qazvini).

Quiconque a fréquenté plus ou moins le *Divan* de Hâfez, y a prêté une attention plus poussée que la masse [des lecteurs] et ne s'est pas contenté d'approximation dans l'intelligence des vers ... , celui-là sûrement. ... a parfois été contraint de recourir à différents manuscrits.

On remarquera ici que le sujet de tous ces prédicats est complètement indéterminé, (*har kas* «quiconque»), et donc différent du sujet de l'énonciation, qui ne peut que faire des raisonnements à leur propos, à partir de son expérience propre, mais ne peut, en aucune façon, les observer directement, à

cause de la généricité du sujet. En revanche, le sujet énonciateur peut très bien faire partie de cet ensemble de sujets d'énoncé puisqu'il n'y a pas ici de rupture temporelle entre eux et qu'il peut connaître, lui aussi, la même situation de lecture. On a donc affaire ici à un médiatif actualisable.

Cette suite d'événements, non affirmés et non infirmés, est insérée dans le registre du médiatisé actualisable et elle est potentiellement projetable sur le référentiel temporel T_0 . Ainsi les événements se présentent-ils comme une plausibilité, une hypothèse. En créant ce registre, le narrateur marque ses réserves par rapport aux faits qu'il expose. Nous pensons que le conditionnel français conviendrait assez bien pour marquer cette valeur:

Quiconque *aurait fréquenté* plus ou moins le *Divan* de Ḥâfez, y *aurait prêté* une attention plus poussée que la masse [des lecteurs] et ne *se serait pas contenté* d'approximation dans l'intelligence des vers... , celui-là sûrement... *aurait parfois été contraint* de recourir à différents manuscrits.

Nous interprétons de la même manière l'exemple n° 31, de G. Lazard (1995: 38) classé dans la rubrique rétrospective, emprunté à Sâdeghi:

dar in sarzamin hamiše bârânhâye seylâsâ *mi-bârîde-and*

Dans ce pays, il y a toujours eu des pluies torrentielles.

Le choix de l'imparfait médiatisé *mi-bârîde-and*, et non de l'impartait nu *mi-bârîd-and*, confirme ce que nous avons dit auparavant. L'énonciateur ne rejette pas le fait qu'il a toujours plu, mais ne le prend pas complètement à son compte. Le recours à des expressions comme *il y a toujours eu, semble-t-il* ou *il semble qu'il y ait toujours eu* nous permettrait de nous rapprocher de l'esprit du médiatif persan.

Dans ce pays, *il semble qu'il y ait* toujours eu des pluies torrentielles.

Notons que le persan utilise l'imparfait là où le français emploie le parfait, comme le montre la traduction de G. Lazard.

En persan aussi, le parfait serait possible, mais n'exprimerait pas aussi fortement l'impression de durée dilatée, bien rendue par l'imparfait. Quant à l'aoriste, il est de toute façon exclu dans un tel contexte où l'on a affaire à un continuum non datable.

4.1.3. Le registre du médiatisé énonciatif

Z. Guentcheva (1994: 16) écrit: «L'énoncé médiatif isolé qui renvoie à un état, soit à un événement dont la réalité n'est pas confirmée car fondée sur des faits rapportés par autrui, relève du registre du médiatif énonciatif». En voici un exemple particulièrement clair:

benâ bar gofteye bâmdâd mirzâ habib dar sâle 1303 (hejri-ye qamari) tarjomeye *Hâji Bâbâ* râ be anjâm resânide ast ...⁴

«Selon Bâmadâd, Mirzâ Habib *aurait fait* la traduction de *Hâji Bâbâ* en 1303 hq.»⁵

Formellement *resânide ast* pourrait relever du parfait ordinaire aussi bien que du médiatif car il y a un phénomène d'homophonie. Mais on ne peut s'y tromper car dans un tel contexte, seul le médiatif est possible. La forme verbale est donc très bien traduite par Karimi Hakkâk.

Nous disposons aussi d'un second exemple, plus long et plus complexe, mais construit sur le même principe, à savoir que l'information est issue d'un propos rapporté:

Sans nul doute, en tous cas, Djamâlzadeh décrit des lieux (Malâyer, Kangâvar) qu'il a vus et des circonstances (voyages périlleux, froid, neige) qu'il a connues de près durant son séjour au Kurdistan, en 1915. Mais, plus importante que le cadre est l'idée que Djamalzadeh a puisée dans l'histoire du meurtre d'Ašrafzâdeh: la mise à mort d'une âme noble, type du *javânmard* iranien, par la ruse d'hommes intéressés; lui ne veut que du bien, alors qu'eux ne pensent qu'à le dépouiller, par pur intérêt matériel. Bien des détails différent, mais l'idée centrale est la même.⁶

4. Balaÿ, Ch. & Cuypers, M., trad. A. Karimi Hakkâk, (1366/1987), p. 43.

5. Balaÿ, Ch. & Cuypers, M. (1983), p. 43.

6. Balaÿ, Ch. & Cuypers M. (1983), p. 161.

be har hâl bedune kamtarin tardidi djamâlzâde dar in dâstân mo-hiti râ towsif mi-konad (malâyer kangâvar) ke xod ânâ râ dide va az šarâyeti soxan miguyad (safare por moxâtere sarmâ barf) ke xod ânâ râ dar safar be kordestân dar sâle 1915 tajrobe karde ast ammâ mohemtar az çârcube dâstân fekri ast ke djamâlzâde az ruydâde marge ašrafzâde be vâm gerefte ast košte šodane mardi šarif az now'e djavânwardâne irâni bar asare dasisehâye goruhi sudju ke u djoz xeyre ânân râ ne-mi-xâste ast hâl ânke ânân be xâtere dastyâbi be mâle u djoz koštanaš fekri dar sar **ne-mi-parvarande-and**.⁷

En choisissant l'imparfait médiatisé pour les deux verbes: ne veut que, *ne-mi-xâste ast* et ne pensent que *ne-mi-parvarân-de-and*, le traducteur persan de Balaÿ et Cuypers introduit un effet de distanciation qui n'existe pas dans le texte français, où le portrait psychologique des protagonistes est exposé de façon catégorique au présent de l'indicatif «lui ne *veut* que du bien», alors qu'eux «ne **pensent** qu'à le dépouiller». Dans la nouvelle *Xâle-xerse / Tante Ourse* de Djamâl-zâdeh, le héros, Habib, est mis à mort traîtreusement par un cosaque russe, alors que, dans l'événement qui est censé avoir inspiré l'auteur iranien, à savoir la mort de son ami Ashraf-zâdeh, ce dernier aurait été tué par une bande de brigands, qui n'en voulaient qu'à son argent. Si, dans la fiction tout est clair – l'intrigue et les mobiles – il n'en va pas de même dans l'épisode réel, qui est censé lui avoir donné naissance et où tout n'est que conjecture. C'est par le raisonnement, et par le raisonnement seul, qu'on peut reconstituer les circonstances de la mort du personnage réel, ainsi que les mobiles de ceux qui sont sans doute à l'origine de sa disparition. D'où l'usage de ce médiatif, si difficile à rendre en français: « lui ne voulait sans doute que le bien, alors que, eux, ne pensaient apparemment qu'à le dépouiller ».

Tout énoncé médiatif à la troisième personne est généralement interprété comme une information à l'égard de laquelle le narrateur essaie, d'une façon ou d'une autre, de garder ses distances.

7. Karimi Hakkâk, A. (1362/1987), p. 196.

Quand on passe de la troisième personne à la première, les faits deviennent plus confus. Il en va ainsi dans l'énoncé suivant où l'énonciateur se met lui-même en scène comme locuteur, mais dans une temporalité très éloignée de la temporalité présente. Il parle de lui au médiatif, comme s'il doutait de sa mémoire:

man âlmâni *harf mi-zad-e-am* ammâ hâlâ farâmuš kard-e-am

J'ai parlé l'allemand, mais maintenant je l'ai oublié. (Lazard, 1985: 34).

Certes l'énonciateur parle de lui-même, mais, avec le temps, cet autre lui-même lui est devenu presque aussi étranger que si ce fût quelqu'un d'autre. D'une certaine façon, on retrouve là le cas classique d'emploi du médiatif, où l'énonciateur réfère à un autre locuteur que lui-même.

Pour rendre en français la rupture temporelle propre à ce type particulier d'énonciatif médiatisé, il est possible d'utiliser ici un passé surcomposé, qui relève certes d'un méridionalisme – popularisé par Fernand Raynaud avec son fameux *Ça a eu payé* – mais qui n'en exprime pas moins, de façon forte, le passé révolu.

J'ai eu parlé l'allemand, mais maintenant je l'ai oublié.

Dans l'exemple suivant, l'énonciateur a bien été un observateur direct des scènes rapportées. Alors, pourquoi le médiatif? Il s'agit en fait d'un passé lointain schématiquement reconstitué. Le caractère itératif du processus – incompatible avec une datation et une localisation précises – favorise probablement le caractère un peu flottant et subjectif de sa remémoration.

Et combien de fois, planté sur le trottoir, au cœur d'une discussion passionnée avec des amis, j'ai perdu le fil du raisonnement qu'on m'exposait parce qu'une ravageuse, au même moment, **traversait** la rue. (*La Chute*, p. 65).

če besyâr ke biharekat bar ruye peyâderow dar garmâgarme bahse hayajân angizi bâ dustân istâde bude-am va reštaye estedlâli râ ke be man arze mi-šod az dast dâde-am zirâ ke dar hamân lahze

sanami qâratgar-e del-o-din az xiyâbân *obur mi-karde ast*. (*Soqut*, p. 74).

Ici l'énonciateur est en train d'évoquer une partie de sa vie et sa faiblesse pour les femmes. Le choix que fait le traducteur du médiatif *obur mi-karde ast* sous-entend que Clémence pouvait perdre le fil du raisonnement à cause d'une ravageuse qui traversait éventuellement la rue, mais cela appartient à un passé révolu, dont on ne se souvient plus très bien, et que l'on reconstruit en partie en imagination. C'est là un des emplois typiques du médiatif: on n'a pas un accès direct à la réalité.

D'après ce que nous venons de voir, nous pouvons opposer l'imparfait, appartenant à un plan marqué par le trait d'inactuel au présent, appartenant au plan non-marqué. Il est évident que cela ne concerne pas l'imparfait du discours indirect qui, selon M. Maillard (1987-1992) «a sensiblement les mêmes valeurs temporelles et aspectuelles que le présent de l'indicatif, dont il est la simple transposition pour des raisons de concordance syntaxique». Par contre, «dans le discours direct, l'imparfait a des valeurs temporelles et modales qui lui sont propres et tiennent à son caractère fondamental d'INACTUEL, qui marque une absence de coïncidence entre temps de l'énonciation et temps de l'énoncé» (Maillard, *ibid.*). Et ce qui rapproche l'imparfait de son équivalent persan, c'est bien cette notion d'inactuel, c'est-à-dire l'écart que prend l'énoncé par rapport à la situation de l'énonciation.

Ce type de construction, on l'a déjà vu, ne se limite pas au parfait. Il existe une série de formes médiatives composées qui combinent le parfait avec d'autres tiroirs, connus traditionnellement sous le nom de «temps du passé».

J'ai connu un homme qui a donné vingt ans de sa vie à une étourdie, qui lui a tout sacrifié, ses amitiés, son travail, la décence même de sa vie, et qui reconnut un soir qu'il ne l'avait jamais aimée. (*La Chute*, p. 41)

man mardi râ *mi-šenâxt-am* ke bist sâl az zendegiye xod râ barâye zani gij va ahmaq *sarf* *karde-bud* va hame çiz râ dustân va kêr va hattâ hormate zendegiyaš râ dar râhe u *fadâ karde bud* bâ inhame sâbi be in matlab pey bord ke hargez u râ *dust ne-mi-dâšte ast*

(*Soqut*, pp. 44, 45).

Parmi les cinq formes verbales de l'exemple ci-dessus, on n'en trouve qu'une qui soit traduite par son homologue persan: c'est celle du passé simple. Le premier parfait (*j'ai connu*) est rendu par l'imparfait *mi-šenâ xt-am*. En français, *je connaissais* n'est pas exclu. Les deux parfaits qui le suivent *a donné* et *a sacrifié*, sont rendus par deux plus-que-parfaits *sarf kard-e bud*, *fadâ kard-e bud* pour insister sur l'antériorité des procès. D'ailleurs, en français, deux plus-que-parfaits auraient également convenu ici, en vertu de la règle de concordance des temps.

Cette règle de concordance, que l'auteur français respecte très peu dans cet extrait, sauf à la dernière phrase (*reconnut* (...)) qu'il ne l'*avait* jamais *aimée*, le traducteur persan l'applique régulièrement, bien qu'elle ne soit pas obligatoire dans sa langue, nous le savons. En revanche, à la dernière phrase précisément, le traducteur cesse de la suivre, c'est-à-dire qu'il abandonne un possible plus-que-parfait d'antériorité au bénéfice d'un médiatif, qui utilise l'auxiliaire présent du parfait (*ast = est*) – ce qui serait impossible en français à cause des règles de concordance (le parfait *a aimée*, après un passé simple, étant strictement agrammatical) – et qui combine cet auxiliaire de parfait avec le morphème d'imperfectivisation *mi-*, caractéristique de l'imparfait.

Ceci est très troublant pour un esprit français. En fait, l'utilisation de l'auxiliaire présent du médiatif branche celui-ci sur l'énonciation, non pas sur celle de l'énonciateur premier, mais sur celle de l'énonciateur second, insistant par là sur le caractère peu vérifiable d'une assertion dont la validité dépend entièrement de la confiance qu'on peut faire au personnage dont on rapporte les propos.

Le *mi-* qui, nous l'avons dit, imperfectivise le médiatif, rejoint par là le plus-que-parfait français, qui est construit, lui, sur un auxiliaire à l'imparfait. C'est dire qu'on a dans les deux langues, malgré leurs divergences, une même combinaison de morphèmes perfectifs (auxiliaire + participe passé) et imper-

fectifs (morphème *mi-* préfixé ou terminaison *ast* suffixée), qui font du médiatif persan et du plus-que-parfait français des formes éminemment synthétiques.

4.2. Faits inférés

En constatant des traces et des indices, l'énonciateur remonte aux processus qui auraient pu les engendrer. Il construit alors des énoncés dits *inférentiels*. Examinons l'exemple suivant:

dar indjâ baqâyâye xorâki râ ke dar qâr bar jâ mânde ast mi-yâbad
va mi-fahmad ke kasi piš az u dar ân *mi-ziste ast*.⁸

Il la (grotte) visite et y découvre des traces de nourriture: elle a donc été habitée.⁹

A partir des indices «traces de nourriture», l'énonciateur fonde un raisonnement: «elle a donc été habitée». L'adverbe *donc* n'a pas d'équivalent dans le texte, où sa présence n'est pas indispensable, le médiatif *mi-ziste-ast* étant largement suffisant.

Dans l'exemple suivant, le narrateur fait une hypothèse plaisante sur le pelage de l'animal dont la peau a vraisemblablement servi de matière à son manteau:

Le chameau qui a fourni le poil de mon pardessus souffrait sans doute de la gale (*La chute*, p. 14).

šotori ke pašme pâltöye marâ tahiye dide hatman be bimâriye gari
mobtalâ bude ast (*Soqut*, p. 10).

Le texte persan rend l'imparfait français par un parfait médiatif, associé ici à une valeur inférentielle. On pourrait conclure qu'il y a des traces qui permettent à l'énonciateur d'imaginer la maladie de l'animal. D'ailleurs, cette forme a une affinité étroite avec des expressions comme «sans doute» *hatman*, *lâbod*, «probablement» *ehtemâlan*, «apparemment» *zâheran*, etc.

Nous disposons aussi d'un exemple plus subtil, où le média-

8. Karimi Hakkâk, A. (1987), p. 150.

9. Balaÿ, C, & Cuypers, M. (1362/1983), p. 124.

tif fonctionne à la première personne – pour être parfaitement exact, la première du pluriel, mais employée comme forme de modestie, à la place de la première du singulier – et dans cet exemple on voit l'énonciateur parler de lui-même au médiatif, ce qui peut paraître a priori étrange puisque chacun est censé se connaître soi-même:

(...) ma'lum šod moštomâle mâ dârâye asarâti bude ke xode mâ ham *ne-mi-dânest-e-im*.

Il était certain que mon massage avait des vertus que *j'ignorais* moi-même.¹⁰

Un contexte plus large nous permettra de comprendre cet emploi, à première vue paradoxal, d'une inférence que l'énonciateur fait à propos de ses propres pouvoirs.

(...) une personnalité importante de la ville tomba malade. On fit venir tout ce que l'Europe comptait en fait de célébrités médicales, mais en vain. Par hasard, ce malade vint un jour dans l'établissement de bains où je travaillais. Dans l'espoir d'obtenir un bon pourboire, je lui fis un massage du tonnerre.

Le lendemain, je le vis revenir.

– Hier soir, me dit-il, *pour la première fois depuis six ans, j'ai pu dormir un peu tranquillement. Je suis sûr que c'est le résultat de ton massage.* Je suis revenu pour en avoir la preuve.

Bref, à partir de ce jour, il vint quotidiennement.

Comme on peut le voir grâce à ce contexte, c'est à partir des déclarations du patient que le masseur prend conscience des effets produits par ses massages et qu'il infère de ces «traces» un peu particulières l'existence de ses propres pouvoirs de guérisseur. D'où l'usage du médiatif en persan pour exprimer cette prise de conscience médiatisée par autrui.

Notre corpus sur l'imparfait et sa traduction persane confirme ce que Jacques Feuillet dit à propos des différentes valeurs de ce tiroir français, entre autres la distanciation. Nous en avons trouvé deux occurrences qui sont rendues par le médiatif en persan.

Caesonia: Un garde l'a vu passer. (...). Et Caligula, en effet, ne voit que son idée.

10. Karimi Hakkâk, A., (1987), p. 227.

Scipion: Quelle idée?

Caesonia: Comment le saurais-je, Scipion?

Scipion: Drusilla?

Caesonia: Qui peut le dire? Mais il est vrai qu'il l'aimait. Il est vrai que cela est dur de voir mourir aujourd'hui ce que, hier, on serrait dans ses bras. (*Caligula*, pp. 29-30).

kezonîa: yek negahbân u râ did-e ke mi-gozarad/ (...) va kâligulâ dar vâqe' bejoz tasavor va andîšeye xiš čizi ne-mi-binad

sipion: če andîšeyi

kezonîa: sipion čegune man ân râ be-dân-am

sipion: druzilâ

kezonîa: če kasi mi-tavânad be-guyad vali in râst ast ke u râ dust mi-dâšt râst ast ke ensân besaxti mi-tavânad šâhede marge kasi bâšad ke diruz u râ dar miyâne bâzovânâs mi-fošorde ast (*Kâligulâ*, pp. 21-22).

Dans cet exemple le traducteur choisit *mi-fošorde ast* pour rendre *serrait*. Caesonia ne confirme pas l'idée de Scipion puisqu'elle pose la question: *Qui peut le dire?* Mais elle raisonne en partant des mêmes prémisses et en présentant les faits comme plausibles puisqu'elle ne les a pas vécus elle-même. Elle dégage ainsi toute sa responsabilité.

L'exemple suivant, très significatif, confirme que le persan possède un procédé qui n'existe pas en français, pour rendre compte d'états ou d'événements reconstruits ou anticipés par l'énonciateur sur la base d'un simple raisonnement.

Je rêve parfois de ce que diront de nous les historiens futurs.

Une phrase leur suffira pour l'homme moderne: il forniquait et lisait des journaux. (*La chute*, pp. 10-11).

man gâh be andîšeye ânče movarrexâne âyande dar bâreye mâ xâhand goft foru mirav-am dar mowrede ensâne emruzi yek djomle barâye ânâ kâf-ist u zenâ *mi-karde* va *ruznâme mi-xânde ast*¹¹ (*Soqut*, p. 6).

Clarence imagine une situation d'avenir dans laquelle les historiens évoqueront la vie des hommes d'aujourd'hui. L'énonciateur ne peut pas être témoin, mais il est convaincu. Le français, ne possédant pas le même moyen que le persan, utilise l'imparfait mais la forme médiative persane joue le rôle

11. *ast* est en dénominateur commun aux deux parfaits.

de commentaire de Clamence sur le procès.

4.3. Faits de surprise

Dans les langues qui ont un médiatif, celui-ci ne se confond pas forcément avec le parfait. Quand les deux formes sont bien distinguées, on constate que l'«admiratif» favorise l'émergence du médiatif. Pourquoi? Parce que, comme nous l'avons dit, le locuteur, qui a pourtant la scène sous son regard, n'en croit pas ses yeux.

Après tout, les yeux sont une source d'information parmi d'autres, qui médiatise notre rapport au réel. Certes, cette source d'information nous paraît en général plus crédible que beaucoup d'autres. Néanmoins, il existe des illusions d'optique, et nous avons parfois de bonnes raisons de douter de ce que nous voyons, d'où l'usage du médiatif, dans les langues qui en ont un, devant les phénomènes qui nous étonnent et auxquels nous ne nous attendions pas.

On peut illustrer ce point avec l'exemple suivant, qui montre la surprise d'un enfant devant ses poussins, grandis en très peu de temps:

Negâh kon čeqadr bozorg šoda: n (šod-e-and)
Regarde! Comme ils ont grandi!

Ou bien le simple fait de se trouver devant des trottoirs mouillés déclenche l'expression d'étonnement ci-dessous:

- e: bârun umad-e
- Oh! il a plu!

Soit l'exemple:

- e: bâbâ *umad-e*
- Tiens! Papa est venu!

Une fois de plus, il est impossible de distinguer ces formes – d'un strict point de vue morphologique – des parfaits correspondants, mais le contexte et le ton exclamatif permettent de les interpréter comme relevant du médiatif. En français, l'usage – devenu mécanique – de l'impératif *tiens* rend compte

d'un besoin de tenir, de toucher, de confirmer par le sens tactile ce que les yeux voient et qui pourrait n'être que simple illusion.

Cette notion est reliée aux valeurs générales du parfait. Cependant on peut dire que l'énonciateur marque ici tout particulièrement son étonnement – l'état constaté étant en contradiction avec l'état supposé. Guentcheva (1990: 207) résume les choses de la façon suivante: «Dans cet emploi, la construction n'est qu'une réinterprétation de la valeur de reconstruction du parfait parce qu'elle a une valeur par rapport à l'attitude de surprise qui peut traduire admiration, indignation, ironie ou quelque autre sentiment du sujet parlant que suggère le constat de l'état (du sujet) différent de l'état supposé».

Jean-Pierre Desclès justifie le lien du parfait et du médiatif dans les trois valeurs en introduisant le terme d'abduction, c'est-à-dire la reconstruction ou construction d'une hypothèse plausible. Le persan dispose d'une forme supplémentaire qui permet à l'énonciateur de choisir sa position par rapport à l'énoncé et nous sommes tout à fait d'accord avec Gilbert Lazard qui distingue le médiatif de l'hypothétique, du dubitatif et du présomptif.

En guise de conclusion

Dans la métalangue grammaticale du persan, il n'existe aucun vocable correspondant à *médiatif*. Nous proposons de recourir au terme de *bardâšti*, fait sur *bardâšt* («récolte», puis «recueil»), complété par *-i* «annexif» qu'on retrouve dans *irân* → *irân-i* (Iranien = d'Iran). Soit l'exemple suivant:

man intowr bardâšt mi-kon-am ke (...)
Moi, comme ça, j'en déduis que (...)

C'est la déduction, ici à l'œuvre, qui motive le choix que nous faisons du terme de *bardâšt*.

Nous avons essayé d'intégrer l'expression de la surprise dans le médiatif, bien que nous manquions d'arguments mor-

phologiques pour distinguer dans ce domaine le médiatif d'un parfait ordinaire puisque leurs formes se confondent. C'est en nous appuyant sur l'existence dans d'autres langues d'un médiatif admiratif que nous avons réinterprété comme un médiatif une forme verbale que d'autres assimilent purement et simplement au parfait ordinaire. Certes, dans un cas comme celui-ci, l'énonciateur ne passe pas par la médiation d'une autre énonciation, mais tout se passe comme s'il mettait en doute sa source d'information personnelle, c'est-à-dire son propre regard, conformément à l'expression courante *il n'en croit pas ses yeux*. C'est à la lumière de cette formule que nous avons soutenu l'interprétation médiative d'un énoncé comme *čeqadr bozorg šode-and/šodan!* «comme ils ont grandi!». De tels faits de surprise sont présents en cela qu'il font l'objet d'un constat *hic et nunc*, mais ce qui est constaté en fait, c'est le résultat du processus et non le processus lui-même. On remarque avec surprise que les enfants sont grands et on en infère tout naturellement qu'ils ont grandi pendant tout le temps qu'on a cessé de les voir. Si le résultat est présent, le processus qui lui a donné naissance est bel et bien antérieur au moment de l'énonciation, or le médiatif – si médiatif il y a – attire l'attention sur le processus antérieur inféré, et non sur le résultat proprement dit. Ce résultat n'est au fond qu'un tremplin qui lance le raisonnement vers l'arrière, d'où ce mouvement d'*abduction* dont parle Jean-Pierre Desclés.

On peut considérer en somme le médiatif comme une sorte de mode, auquel il importe de donner aujourd'hui une existence grammaticale, alors qu'inversement, en français, la tendance générale est de faire rentrer le *conditionnel* dans le giron du mode indicatif.

Bibliographie

- Balay, C. et Cuypers, M., 1983: *Aux sources de la nouvelle persane*, Paris, Editions Recherche sur les Civilisations, A. D. P. F. / IFRI, (Mémoire n° 23).

- Balay, C. et Cuypers, M., 1987: *Sarčešme-hâ-ye dâstân-e kutâh-e fârsi*, trad. en persan par Ahmad Karimi Hakkâk, Téhéran, IFRI (B. I., 28) / Papyrus (1366/1987).
- Camus, A., 1956: *La Chute*, Paris, Gallimard (éd.1992 utilisée).
- 1972: *Caligula* suivi de *le Malentendu*, Paris, Gallimard.
 - 1972: *Soqut*, trad. en persan par Chouranguiz Farrokh, Téhéran, Djibi (1351/1972)
 - 1968: *Kâligulâ*, trad. en persan par Chouranguiz Farrokh, 2^e édition, Téhéran, Morvârid (1347/1968).
- Dendale, P. 1993: «Le conditionnel de *l'information incertaine*: marqueur modal ou marqueur évidentiel?», in Gerald Hilty (éd.), *Actes du XX^{ème} Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes*, Université de Zurich (6-11 avril 1992), Tübingen, Francke Verlag, tome 1, pp. 165-176.
- 1994: «Devoir: marqueur modal ou évidentiel?», in *Langue française*, n° 102, pp. 24-40.
- Dendale, P. et Tasmowski, L. (éds.), 1994: *Les sources du savoir et leurs marques linguistiques*, numéro thématique de *Langue française*, Paris, Larousse.
- Feuillet, J., 1985: «La Théorie de Benvéniste et l'organisation des systèmes verbaux», in *L'Information grammaticale* n° 26, Paris, pp. 3-8.
- 1988: *Introduction à l'analyse morpho-syntaxique*, Paris, PUF.
- Guentcheva, Z., 1990: *Temps et aspect: l'exemple du bulgare contemporain*, Paris, Éd. du CNRS.
- 1994: «Manifestation de la catégorie du médiatif dans les temps du français», in *Langue française*, n° 102, mai, pp. 8-23.

- Lazard, G. 1957: *Grammaire du persan contemporain*, Paris, Klincksieck.
- 1963: *La langue des plus anciens monuments de la prose persane*, Paris. Klincksieck.
 - 1985: «L'Inférentiel ou passé distancié en persan», in *Studia Iranica*, t. 14 (1) pp. 27-42.
 - 1989: «Le Persan», in *Compendium Linguarum Iranicarum*, Herausgegeben von Rüdiger Schmitt, Wiesbaden, Ludwig Reichert Verlag.
 - 1994: *L'actance*, Paris, PUF, Linguistique Nouvelle.
- Le Goffic, P., 1993: *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette, Éducation Langue française.
- Lessan Pezechki, H., 1997: *Système verbal et deixis en persan et en français. Approche contrastive à partir d'un corpus littéraire constitué de trois œuvres d'Albert Camus et de leurs traductions persanes*. (Thèse de doctorat sous la direction de M. Maillard. Centre METAGRAM, Laboratoire LIDILEM, Université Stendhal, Grenoble III).
- Maillard, M., 1989: «Temps et aspect: un atelier socratique», in A. M. Jaussaud & J. Pétrissans (éds.) *Grammaire et Français Langue Étrangère*, Actes du colloque ANEFLE, 17-18 nov. 1989. Université Stendhal - Grenoble III: Centre de Didactique du Français, Josée Colin, pp. 91-119.
- Riegel, M. et al., 1994: *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- Touratier, Ch., 1989: «Récit et temps verbaux», in *L'Information grammaticale* 41, pp. 3-5.
- 1996: *Le système verbal français*, Paris; Armand Colin.
- Vet, C., 1980: *Temps, aspects, et adverbes de temps en français contemporain*, Genève, Droz.